

Le Travail des Enfants en Afrique

QUELQUES DONNÉES DE BASE SUR LE TRAVAIL DES ENFANTS DANS LA RÉGION

- Selon des estimations récentes de l'OIT, 217,7 millions d'enfants de 5 à 17 ans sont astreints au travail dans le monde, dont 126,3 millions sont assujettis aux pires formes d'exploitation.
- On dénombre environ 122,3 millions d'enfants économiquement actifs dans la région Asie et Pacifique, 49,3 millions en Afrique sub-saharienne, 5,7 millions en Amérique latine et dans les Caraïbes, et 13,4 millions dans les autres régions.
- 69 % des enfants de 5 à 14 ans qui travaillent dans le monde sont employés dans le secteur agricole, 9% dans le secteur industriel, et 22% dans le secteur des services.
- C'est en Afrique sub-saharienne que l'on recense le plus grand nombre d'enfants économiquement actifs, avec une incidence de 26,4 % d'enfants de 5 à 14 ans.
- On estime à 50 000 le nombre d'enfants victimes de la prostitution et de la pornographie en Afrique.
- On estime qu'en Afrique, quelque 120 000 enfants de moins de 18 ans ont été recrutés de force comme soldats, porteurs, messagers, cuisiniers ou esclaves sexuels.
- L'enquête sur le travail des enfants menée au Ghana (IPEC-SIMPOC 2001) indique que 750 000 garçons de 5 à 14 ans (soit 27,6 %) et 660 000 filles de la même tranche d'âge (soit 26,3%) sont astreints au travail; au total, ce sont donc 1,41 million d'enfants qui sont concernés (soit 27% des enfants de 5 à 14 ans).
- Le gouvernement du Kenya a récemment signalé que 1,9 million d'enfants de 5 à 17 ans travaillent. Seulement 3,2% d'entre eux ont pu bénéficier de l'enseignement secondaire; 12, 7% n'ont pas été scolarisés du tout.
- L'enquête sur le travail des enfants menée au Malawi (IPEC-SIMPOC 2002) indique que 390 000 garçons de 5 à 14 ans (soit 25,4 %) et 340 000 filles de la même tranche d'âge (soit 21,3%) sont astreints au travail; au total, ce sont donc 730 000 enfants qui sont concernés (soit 23,3% des enfants de 5 à 14 ans).
- En 1999, sur les 13,4 millions d'enfants de 5 à 17 ans recensés en Afrique du Sud, on estimait que 36% au moins étaient astreints au travail.

- En Tanzanie continentale, on estime à 11 965 146 le nombre d'enfants de 5 à 17 ans, soit 36,7% de la population du pays, estimée, selon les projections, à 32,6 millions d'habitants. La majorité de ces enfants (79 %) vivent en zone rurale (selon l'étude de 2000/2001 sur la population active et le travail des enfants).
- Selon le gouvernement de la Zambie, 595 000 enfants astreints au travail ont été recensés dans le pays; 58% d'entre eux ont 14 ans ou moins et donc, aux termes de la loi nationale sur l'emploi des jeunes, ne devraient pas exercer d'activité économique, quelle qu'elle soit.
- Au Zimbabwe, 26,3 % (1 225 868) des enfants sont engagés dans une forme ou une autre d'activité économique.

STRATÉGIES:

Les stratégies mises en oeuvre par l'IPEC en Afrique contribuent à la réalisation des objectifs prioritaires de l'OIT dans la région, notamment dans le domaine de la lutte contre la pauvreté, par l'intégration du travail décent dans les DSRP et les autres programmes de lutte contre la pauvreté. Si le sort des enfants et des jeunes, c'est-à-dire des groupes les plus vulnérables, fait partie des priorités de l'Organisation, l'IPEC s'intéresse en particulier aux segments les plus pauvres de ces groupes. Les activités qu'il mène en Afrique sont principalement centrées sur l'indispensable renforcement des capacités, sur l'intensification à l'échelle du continent africain du mouvement de lutte contre le travail des enfants, et sur l'offre de solutions de rechange aux enfants concernés et à leurs familles. La mise en oeuvre de vastes programmes nationaux assortis de délais et de programmes multinationaux axés sur certaines des pires formes de travail des enfants constitue l'un des principaux volets des activités menées par l'IPEC dans la région.

Une nouvelle stratégie régionale axée sur la formation professionnelle et les apprentissages - considérés comme de véritables outils de lutte contre le travail des enfants - a été élaborée à l'intention de l'Afrique occidentale et de l'Afrique centrale. Des mesures continuent d'être prises en vue de promouvoir la ratification des conventions n° 182 et n° 183 et pour aider les Etats membres à s'acquitter des obligations qui leur incombent au titre de ces deux instruments. Le 12 juin 2005, les gouvernements et les partenaires sociaux de sept pays africains (sur un total de 14 pays) ont signé un appel à l'action marquant l'engagement de leur pays à éliminer le travail des enfants dans les mines et les carrières.

Compte tenu de l'extrême pauvreté qui sévit généralement en Afrique, les familles doivent compter sur le revenu des enfants pour pourvoir à leurs besoins fondamentaux, quand il n'y va pas de leur survie. Le problème est par ailleurs aggravé par les ravages provoqués par la pandémie de VIH/SIDA ainsi que par le retour régulier des crises alimentaires et des troubles ou conflits à caractère politique.

On ne connaît pas encore exactement l'ampleur et la nature du problème en Afrique, même si l'on sait qu'une grande partie des pires formes de travail des enfants sévissent dans beaucoup de pays. Les plus inquiétantes en l'occurrence sont la traite des enfants, leur utilisation dans les conflits armés, le travail dans les mines, les travaux dangereux dans le secteur agricole, l'exploitation sexuelle à des fins commerciales et le travail domestique. On a signalé dans certaines régions des cas d'enfants victimes de la servitude pour dettes ou de l'esclavage.

PROJETS MIS EN ŒUVRE PAR L'IPEC EN 2004-05

Projets d'appui aux programmes assortis de délais - 6: Afrique du Sud, Ghana, Kenya, Madagascar, Sénégal et Tanzanie

Programmes par pays - 6: Burkina Faso, Bénin, Mali, Maroc, Niger et Togo

Enquêtes nationales SIMPOC- 7: Achevées: Lesotho, Malawi, Ouganda; en cours: Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Sénégal

Projets régionaux privilégiant les enfants soumis à certaines des pires formes d'exploitation: 6

- Conflit armé - Phase 1: (Burundi, Congo, République démocratique du Congo et Rwanda)
- Traite d'enfants - Phases 1 & 2 (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gabon, Ghana, Mali, Nigéria et Togo)
- Cacao/agriculture commerciale en Afrique occidentale et en Afrique centrale (Cameroun, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée et Nigéria)
- Agriculture commerciale en Afrique orientale et en Afrique australe (Kenya, Malawi, Ouganda, Tanzanie et Zambie). (Terminé en 2005)
- Travail domestique des enfants (Kenya, Ouganda Tanzanie et Zambie)
- Prévention et élimination du travail des enfants dans le secteur de l'extraction minière en Afrique occidentale (Burkina Faso, Niger) (A commencé en 2005)

Autres projets régionaux: 4

- Renforcement des capacités de la région (Ghana, Kenya, Nigéria, Ouganda et Zambie, avec quelques activités en Afrique du Sud, en Ethiopie, au Malawi, et en Tanzanie)
- Projet régional de formation qualifiante et de formation professionnelle (Ghana, Kenya, Tanzanie)
- Projet régional de formation professionnelle et d'apprentissage (Bénin, Burkina Faso, Mali, Niger, Togo, Madagascar, Maroc, Sénégal)
- Projet sous-régional de lutte contre le VIH/SIDA et le travail des enfants en Afrique subsaharienne (projets pilotes en Ouganda et en Zambie)

Projets nationaux par secteur ou par domaine d'activités axés sur les pires formes de travail des enfants: 1

- Maroc: les pires formes de travail des enfants dans les zones rurales